

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL Exceptionnelle et Urgent

Le conseil municipal se réunira à la Mairie le : **JEUDI 18 Aout 2022 à 18h00**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Ordre du jour :

Délibération aide financière pour une famille de la commune

Oradour, le 17/08/2022

Le Maire,

Didier LAVERGNE

Mairie d'ORADOUR 1 place du 19 Mars 1962 16140 ORADOUR D'AIGRE

: 05.45.21.02.84 : mairie-oradour@wanadoo.fr www.oradour.fr